



## PROCES VERBAL

### COMMISSION SPORTIVE JEUNES

PV N°149 CSJ/27

REUNION du 27 Mars 2024

Présents : BELORGEY B. – DUPUY G. – AZZOUN F. – FAVELIER R. – NDIAYE S. – IPOUA G.

### I – SAISON 2023-2024

### FOOT ANIMATION

POINTAGE FEUILLES DE PLATEAUX/PRESENCE U7 - U9 ET FEUILLES DE CHALLENGE U11.

#### RAPPEL

Les feuilles de Plateaux U7 – U9 – U11 doivent parvenir au secrétariat le LUNDI qui suit les matchs. En cas de non-envoi des feuilles de présence de plateau, une amende de 15 € sera appliquée. Sans retour des feuilles manquantes ou d'explications avant le 29/02/2024, la Commission Sportive Jeunes appliquera une amende de 15 € par feuille manquante

### JOURNÉE DU 9 MARS 2024

Catégorie	U11
09-mars	
à Fontaine les dijon F	Fontaine les Dijon F, Longvic F
à Champdotre Longeau	Champdotre Longeault, Jeunesse mahoraise,
à JDF21	JDF21, Spartak Bressey, ASPTT, ASFO
à Savigny les beaune	Pouilly
à Clénay	Clénay, Dijon ULFE, DFCO
à Montbard	Marsannay, Fontaine les dijon
à UFCO	UFCO, Fauverney, EFV
à Chenove	Chenove, Plombières, Longvic, Gevrey
à Saint Apollinaire	Saint Apollinaire, Talant, Mirebeau
à Gresilles	Gresilles, Aiserey Izeure, USSE, Champdotre Longeault
à Quetigny	Quetigny, Longvic, Gevrey, Saint Apollinaire
à Dijon ULFE	EFV
à Fontaine les dijon	Fontaine les Dijon, ASFO, Montbard
à Daix	Daix, Seurre, Talant, Is Selongey
à USCD	UCCF

## U9

à Beaune F	Quetigny F
à Genlis	Auxonne, Spartak Bresse
à EFV	EFV, USCD, Chevigny, Tart le Haut, Tilly
à USSE	ASPTT, UCCF
à JDF21	JDF21, St Jean de losne, IS Selongey, UFCO, MVF
à Ruffey ste marie	Ruffey ste marie, Seurre, Champdotre Longeault,
à Magnien	Magnien, St Apo, UCCF, Précý, Fontaine les Dijon
à Clénay	Clénay
à Is Selongey	DFCO
à FCNCS	Chenove
à Quetigny	Quetigny, Gresilles, Champdotre Longeault
à DFCO	Chevigny, USCD

## U7

09-mars	
à JDF21	JDF21, Remilly, Chenove, Perrigny les Dijon
à Talant	Gresilles
à Magny	Magny, Talmay, Genlis, Cessey
à Seurre	Seurre, Echenon, Ruffey Ste Marie
à Auxonne	Auxonne, Brazey, Champdotre Longeault, Aiserey Izeure
à Gevrey	Fontaine d'Ouche
à Marsannay	Marsannay, Beaune, Chevigny
à Clénay	Clénay, EFV
à VNFC	Saint Apollinaire
à USSE	CCOF
à ESVO	UCCF

## JOURNEE du 16 Mars 2024

### U11

Catégorie	U11
16-mars	
à JDF21	JDF21, Quetigny, Champdotre Longeault
à Beaune	Bligny, Vougeot
à DUC	DUC, Genlis, Cessey, FCNCS
à USCD	USCD
à Montbard	Dijon ULFE, UCCF
à Fontaine les dijon	Fontaine les dijon, Gevrey, Chevigny
à Ruffey Ste Marie	Ruffey Ste Marie, Meursault, Saulon corcelles
à IS Selongey	IS Selongey, EFV, Daix
à Clénay	Clénay, FCAB, Auxonne, Pouilly
à Plombières	Plombières, Longvic, Echenon, St Jean de losne
à FCNCS	FCNCS, Talant, Vougeot, Daix, Genlis
à EFV	EFV, Montbard, Chevigny, St Apo
à Champdotre Longeault	Champdotre Longeault, Quetigny, Tilly, VNFC
à USSE	Longvic, UCCF
à Gresilles	Gresilles, Pouilly, Chenove, USCD
à ASFO	ASFO, Fontaine les dijon, IS Selongey
à DFCO	DFCO, Dijon ULFE

## U9

Catégorie	U9
16-mars	
à Dijon ULFE	Plombières, Quetigny
à Corgoloin	Saulon Corcelles
à JDF21	JDF21, Fenay, Tart le haut, Chenove
à Cessey	Cessey, Talmay, Talant, Mirebeau, IS Selongey
à Auxonne	Auxonne, Aiserey Izeure, Echenon, Champdotre Longeault, FCNCS, Tillenay
à Tilles	DFCO
à UFCO	Sombernon, USCD
à FCAB	FCAB, St Rémy, IS Selongey, UCCF, USSE
à VNFC	Tilles, Gresilles
à Gevrey	FCNCS
à Quetigny F	Quetigny F, Tilles F
à Chevingy	Chevingy, Vougeot, ASFO
à Saint Apo	Saint Apo, Quetigny, DFCO, Fontaine les dijon

## U7

Catégorie	U7
16-mars	
à Genlis	ASPTT
à Echenon	Cessey
à Saulon corcelles	Perrigny les dijon
à JDF21	JDF21, ASFO, Fenay, Fontaine les dijon
à Gresilles	Gresilles, Chevingy
à Meursault	Meursault
à Pouilly	Chatillon
à Corgoloin	Longvic
à Clénay	Talant
à Daix	IS Selongey
à Saint Apo	St Apo, Fauverney, EFV, Jeunesse mahoraise
à USSE	Précý
à Morvanelle	Morvanelle, Manlay, Sombernon, St Rémy

## SPORTIVE

### 1.1 CONTROLE DES FEUILLE DE MATCH

#### Match 27926931 U18 D1 MVF 2 – USCD 2 du 17/03/2024

Reprenant son procès-verbal en date du 20 Mars 2020

Vu les dispositions des articles 141 bis, 150,171,187 et 226 des RG de la FFF.

Vu les dispositions financières du district – Rubrique J

Vu la sanction de 1 match de suspension ferme suite à 3 avertissements infligés à un joueur de **BOUIMECHA Ilyas - 2546459366 du club de USCD**, prononcée par la commission de discipline en date du 05/03/2024 avec date d'effet au 11/03/2024

Attendu que le 1er match disputé par l'équipe de USCD 2 à partir du 11/03/2024 est la rencontre du 17/03/2024

Considérant que le joueur de USCD, **BOUIMECHA Ilyas**, a participé à la rencontre susvisée et ne pouvait pas avoir purgé sa suspension à la date de la rencontre susvisée.

**En conséquence la CS donne match perdu par pénalité à USCD (-1 pt ; 0 but) pour en reporter le bénéfice au club de MVF et conserver les buts de la rencontre (3 pts ; 3 buts).**

**Le joueur reste suspendu pour 1 match(s) avec USCD à compter du 18/03/2004**  
**Amende à USCD pour un joueur suspendu participant à une rencontre : 300€**

## 1.2 FORFAITS

**Match 27930191 U18 D3 – A AUXONNE 2 – ENT FCCL / SAVIGNY 2 DU 16/03/2024**

Forfait déclaré de **ENT FCCL / SAVIGNY 2**

En conséquence, la CS donne match perdu **ENT FCCL / SAVIGNY 2** (0 - 3 ; -1pt) pour en porter le bénéfice à **AUXONNE 2**.

Amende 60€ à **ENT FCCL / SAVIGNY 2**

## 1.3 REPROGRAMMATION MATCH

**Une équipe JEUNE qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra obligatoirement trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.**

Match 27932442 U18 D2 A ST JEAN DE LOSNE – MEURSAULT du 16/03/2024 se jouera le 06/04/2024

Match 27925785 U13 D1 FONTAINE LES DIJON 2 – LONGVIC du 16/03/2024 se jouera le 18/05/2024

Match 2791122 U13 D2 C VNF 2 – LONGVIC 2 du 16/03/2024 se jouera le 4/05/2024

Match 27950091 U13 D3 – A IS SELONGEY 3 – E.S MORVANDELLE du 16/03/2024 se jouera le

Match 27934550 U13 D3 – F GRESILLES FC 2 – SAULON CORCELLES du 16/03/2024 se jouera le

Match 27927903 U13 D3 - TALANT – DIJON JDF 21 du 16/03/2024 se jouera le 20/03/2024

## 1.4 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G -> 15 €.**

**Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G ->20 €**

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

Match 27926944 U18 D1 – A MPL – GENLIS du 14/04/2024 se jouera le 13/04/2024 à 16h30

Match 28068561 CCO U18 MPL – AIFC du 28/04/2024 se jouera à 15h00

Match 27930195 U18 D3 – A CF TALANT 2 – IS SELONGEY 2 du 23/03/2024 se jouera le 21/04/2024 à 10h00

Match 27931024 U15 D2 – D DIJON ULFE – TILLES FC du 30/03/2024 se jouera à 12h

Match 27931036 U15 D2 – D TILLES FC – DIJON ULFE du 18/05/2024 se jouera le 25/05/2024+

Match 27937188 U15 D2 – C FC CHAMPDOTRE LONGEAULT – MEURSAULT du 30/03/2024 se jouera le 6/04/2024 à 14h30

Match 27934223 U15 D3 – B ECHENON – SEURRE du 13/04/2024 se jouera le 6/04/2024  
Match 27934220 U15 D3 – B AUXONNE – VOUGEOT du 18/03/2024 se jouera 20/04/2024  
Match 27992040 U13 D2 – D POUILLY EN AUXOIS – DAIX 2 du 27/04/2024 se jouera le 4/05/2024  
Match 27931129 U13 D2 – C ST APOLLINAIRE 2 - VAL DE NORGE FC 2 se jouera le 6/04/2024  
Match 27934555 U13 D3 – F SAULON CORCELLES – DUC du 27/04/2024 se jouera à 14h00  
Match 27931637 U13 D3 – C MPL 2 – DIJON ASPTT FEM 4 du 13/04/2024 se jouera le 4/05/2024

Match 27927662 U18 D2 – B UCCF – DAIX 2 du 24/04/2024 remis à une date ultérieure.  
Amende de 20€ DAIX pour un changement de date hors délai.

## 1.5 COURRIER

**De VOUGEOT :** concernant le score du match 13 D3 – D VOUGEOT – NOLAY du 23/03/2024  
Suite aux mails de NOLAY et M. DEDIGON, arbitre de la rencontre confirmant le score de la rencontre VOUGEOT / 4 – NOLAY : 2

**De MPL :** Pris note.

## 1.6 TOURNOIS

**PRECY**

**U18 -> le Dimanche 7 Juillet 2024**

## II - FEMININES

### 2.1 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme/

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U15 FEM - U13 FEM -> 15 €.**

**Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U15 FEM - U13 FEM ->20 €**

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

Match 27941959 U13 FEM MARSANNAY – VILLERS LES POTS du 30/03/2024 remis au

Match 27941951 U13 FEM FONTAINE LES DIJON – VILLERS LES POTS du 16/03/2024 remis au 13/04/2024

Match 27941959\_U13 FEM MARSANNAY – VILLERS LES POTS du 30/03/2024 remis au

Match 27941960 U13 FEM ASFO – CHEVIGNY ST SAUVEUR du 30/03/2024 se jouera le 18/05/2024 à 15h00

Match 27941958 ASPTT DIJON 2 – BEAUNE du 30/03/2024 se jouera le 27/04/2024 à 10h30

Match COUPE U15 FEM VILLERS LES POTS – IS SELONGEY du 23/03/2024 doit se jouer avant le 04/05/2024. Merci aux deux clubs de trouver une date.

## 2.2 FORFAITS

Match COUPE U15 FEM ASPTT DIJON - EF VILLAGES du 23/03/2024

Forfait déclaré de EF VILLAGES.

Amende de 25€ à EF VILLAGES

## III- FOOT PLAISIR U15

### 3.1 REPROGRAMMATION MATCH

Match 27935108 GRESILLES FC – UCCF du 09/03/2024 remis

Match 27935098 ENT FCV CHANITOISE – GRESILLES FC 2 du 16/03/2024 se jouera le 13/04/2024

### 3.2 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme/

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit**

**Match 27935110 FC VINGEANNE – FCNCS du 30/03/2024 se jouera le 20/04/2024**

## III. FMI

**La commission rappelle les informations suivantes concernant la FMI.**

### **En cas de dysfonctionnement de la tablette**

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a utilisation de la Feuille de match papier, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation d'établir un rapport "Constat d'Echec".

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le District et sera transmis, **pour le lundi 8h00**, au Secrétariat par le club recevant, joint à la feuille de match.

Le secrétariat via le service informatique de la Ligue fournira à la Commission les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...).

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission des Compétitions avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

**En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant ou visiteur, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.**

**En cas de dysfonctionnement de la tablette,**

**Nous vous demandons de prendre, obligatoirement, une photo du message qui s'affiche lors du dysfonctionnement de la tablette. Cette photo doit être jointe au rapport d'échec.**

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer à partir de la première récidive :

- Absence de code : 30,00 €
- Absence de tablette : 30,00 €
- Retard de transmission (dimanche avant minuit) : 30,00 € -
- Absence de transmission : 50,00 €
- Non envoi rapport d'échec : 40,00 €

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans documents utiles.

La commission:

- Prend connaissance des feuilles de match papier et des constats d'échec. La Commission valide les résultats.

<u>23/03/2024</u>	<b>U13 D1 / Printemps / Poule A Is-Selongey 1 - Dijon Asppt 2</b>
<u>23/03/2024</u>	U13 D3 / Printemps / Poule C Dij Asppt Fem 4 - Chenove Fem 3
<u>23/03/2024</u>	U13 D3 / Printemps / Poule B Chenove 2 - Dijon U.L.F.E. 4
<u>23/03/2024</u>	U13 D3 / Printemps / Poule E Fauverney Rouvres 2 - Gevrey Chambertin 2
<u>23/03/2024</u>	U15 D2 / Printemps / Poule C Ent. Fcla 1 - Beaune A.S. 2
<u>23/03/2024</u>	Coupe Der Côte D'Or U15 Fem / Unique / Poule A Fontaine Les Dijon F 1 - Marsannay 1
<u>23/03/2024</u>	U15 D3 / Printemps / Poule B Ent Ccof Fcsg Vitt 1 - Ent. Fccl Savigny 1

*La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.*

**Le Président : AZZOUN F**